

Mairie de ROZOY-LE-VIEIL

CR de la réunion de la Commission des "Routes et Travaux" du 12 octobre 2017

Présents:

Élus : Jacques HUC, Yvon BARBIER, Jean-Marc BRITEL, Yvon BOYER, Christiane FRERE
Maitre d'œuvre : Frank SAUNIER

Excusés : Jacques LASSOURY, Micheline VALMORI

- REFECTION DE LA ROUTE DE MERINVILLE

A la suite de cette réunion et compte tenu de certaines incompréhensions concernant la réfection de la route de Mérinville, M. Huc rappelle le déroulement des travaux :

1/ Trois étapes

- A/ - Arasement des accotements et curage des fossés
 - Terrassement en tranchée largeur 0.40m x profondeur 0.30m
 - Fourniture et mise en œuvre du calcaire
 - Gravillonnage bicouche à l'émulsion de bitume et gravillon porphyre pré-gravillonné
- B/ - Reprofilage des rives à la niveleuse en béton bitumineux noir compris couche d'accrochage et joint de rive à l'émulsion de bitume
 - Renforcement d'accotement (sur les secteurs comportant une différence de niveau) en grave primaire
- C/ - Application revêtement ECF bicouche général

Devis estimatif H.T 120 000 € pour les trois étapes

La route de Mérinville fait 2300 m

2/ Réalisation par tranches

Compte tenu des finances de la commune et de l'attribution de subventions, il a été décidé de réaliser ces travaux en 4 tranches :

- 1^{ère} tranche du Chemin du Gué du Ridet à la rue de l'Etang des Noues
- 2^{ème} tranche de la rue de l'Etang des Noues au carrefour du Château d'eau
- 3^{ème} tranche du carrefour du Château d'eau à la fin de la route de Mérinville
- 4^{ème} tranche du début de la route de Mérinville au Chemin du Gué du Ridet

Tranches	Etapes	Coût H.T travaux	Coût H.T Maîtrise d'œuvre	Subvention Département
1 (610m)	A réalisée en 2016	22 375,00 €	531,00 €	6 713,00 €
	B à faire fin 2017	12 035,00 €	607,00 €	8 000,00 €
2 (610m)	A à faire fin 2017	23 903,00 €	1 211,00 €	7 251,00 €
	B à faire après l'été 2018			
3 (620m)	A en 2018 si financement			
	B en 2019			
	A en 2019 si financement			
	B en 2020			

Nota : L'étape B est à réaliser environ 1 an après l'étape A
L'étape C est à réaliser en 2021 sur l'ensemble de la route

Ces dates sont données à titre indicatif.

M. Saunier présente les 2 devis des entreprises reçues et précise qu'une entreprise n'a pas répondu à la demande.

La commission décide de retenir l'entreprise TPCM pour la réalisation de :

- 1^{ère} tranche étape B
- 2^{ème} tranche étape A

Et demande à M. Saunier de renégocier les offres afin d'obtenir

- -1 000 € sur la 1^{ère} tranche
- - 2000 € sur la 2^{ème} tranche

Pour mémoire, la 1^{ère} tranche étape A avait été réalisée par l'entreprise TPCM

- MONUMENT AUX MORTS

- Prendre contact avec un marbrier et entreprise funéraire afin d'obtenir des devis pour la remise en état des inscriptions
- Poser les portes drapeaux sur les côtés du monument
- Accès au monument et autour de celui-ci pour les handicapés : attente devis pour le réaliser en en béton désactivé (idem cœur de village)

- CIMETIERE

Les travaux de remise en état de la petite porte ainsi que la peinture des deux portes sont terminés.
La commission remercie Yvon Barbier pour son implication